



Implantologie

La première consultation
en implantologie



La première consultation en implantologie

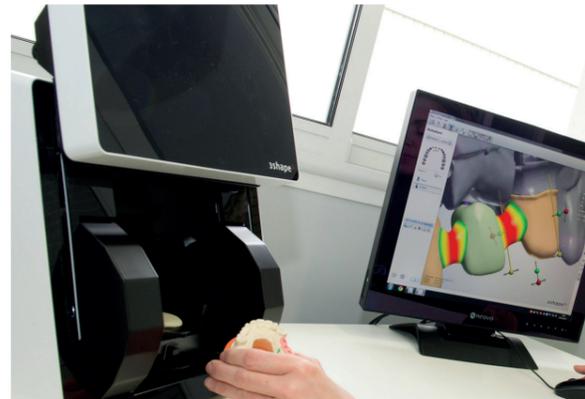
Avant de procéder à la pose d'implants, il est nécessaire de vérifier faisabilité du traitement.

En effet la pose d'implants est à la fois un acte chirurgical et prothétique chacun ayant ses propres indications et contre indications.

La première consultation :

En premier lieu le praticien vous informera sur ce qu'est un implant et les services qu'il peut vous rendre

- Un questionnaire médical permet de vérifier si vous n'avez pas de contre-indications médicales à la pose d'implants dentaires.
- Puis une radiographie panoramique sera réalisée permettant d'estimer la faisabilité technique de la pose .
- Enfin un examen clinique de votre bouche permettra de déterminer si l'indication implantaire est la bonne solution pour votre traiter votre édentation.



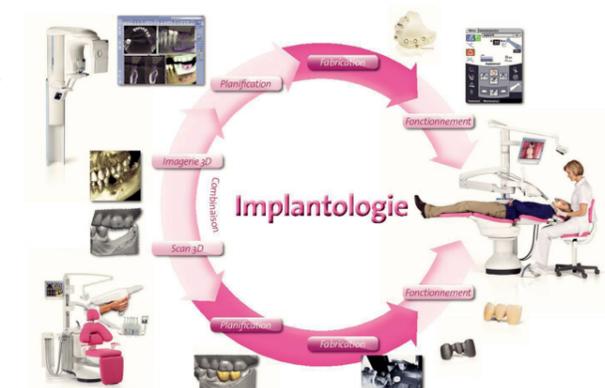
Si les étapes sont validées et dans la majorité des cas un devis estimatif pourra être effectué vous laissant le temps de la réflexion.

La seconde consultation :

Si le devis vous convient, une seconde série d'examen sera nécessaire permettant de valider le plan de traitement (ces examens sont réalisés en seconde intention car certains ne sont pas pris en charge par la CPAM).

Ces examens sont :

- Une radiographie 3 D permettant de donner le volume exacte de la zone à implanter et servira parfois pour la confection d'un guide chirurgical .
- Des examens biologiques : dosage en VIT D
- Des moulages d'étude pour analyser la finalité prothétique
- Des Photographies (pour les zones esthétiques)



Si les étapes sont validées et dans la majorité des cas un devis estimatif pourra être effectué vous laissant le temps de la réflexion.